



Mon ex me reclame de l'argent.

Par **philbook**, le **03/02/2010 à 17:00**

Bonjour, je vous écris afin d'essayer de trouver une solution à mon souci : Il y a environ 2 ans je vivais avec une personne, je possédais des crédits (5000 euros) et la personne avec qui je vivais ne supportait pas cette idée, elle a donc décidé de rembourser ces crédits en envoyant des chèques aux organismes concernés, je n'ai rien demandé, et en contre-parti, j'ai payé pendant plus de 2 ans l'intégralité du loyer (650 euros/mois), sa consommation de cigarette (150 euros/mois), plus quelques frais courants. Il y a quelques mois nous nous sommes séparés et aujourd'hui elle a pris une avocate afin de me demander le remboursement de ces 5000 euros (plus intérêts). Je n'ai signé aucune reconnaissance de dette et son acte au moment où il a été fait était bel et bien un cadeau (se qu'elle nie aujourd'hui), son acte est une sorte de vengeance pour me faire payer de l'avoir quitté. J'aimerais donc savoir si je risque. De plus il y a un an et demi elle avait offert un cadeau à mes enfants et elle l'a repris à notre séparation (plus d'un an après), n'est-ce pas une sorte de vol? (reprenant un objet offert)... En espérant que vous saurez m'éclairer et m'aider en me conseillant sur les démarches à suivre. Je vous remercie d'avance et dans l'attente d'une réponse, recevez mes plus sincères salutations.